



Edito



En production laitière, qu'ils soient curatifs ou préventifs, les moyens de lutte contre les problèmes sanitaires ont un coût. **C'est pourquoi l'utilisation des médicaments doit être raisonnée : une surmédication coûte cher, même dans un cadre de prévention.** De même le médicament ne doit pas être utilisé pour combler de mauvaises pratiques sanitaires. Ceci pour des raisons évidentes d'économie mais surtout pour des raisons d'efficacité.

Pour aider les éleveurs à mieux maîtriser leur coût vétérinaire, les GDS en partenariat avec les groupements techniques vétérinaires proposent des formations «éleveurs infirmier» pour les éleveurs bovins et caprins. On y apprend à examiner un animal malade, à établir un diagnostic et à décider des soins à apporter. La FRGDS met également à la disposition des éleveurs des carnets sanitaires pour enregistrer leurs pratiques au quotidien. Une fois par an les éleveurs peuvent ainsi réaliser avec leur vétérinaire un bilan sanitaire annuel, permettant de les alerter d'une dérive sanitaire et d'ajuster par la suite leurs dépenses vétérinaires.

Jean-Luc GRAVELLE
Président FRGDS Poitou-Charentes



SANTÉ ANIMALE Pratiques et coûts en élevage



Les dépenses de santé dans les élevages bovins lait de Poitou-Charentes

Les Chambres d'agriculture de Poitou-Charentes, en partenariat avec l'Institut de l'Élevage, ont mené une étude sur les frais vétérinaires en élevage laitier afin d'analyser les différents postes de dépenses sanitaires observés en élevage. (cf publication en dernière page).

Ce travail a été réalisé à partir d'enquêtes conduites dans 20 élevages de la région. Sur la campagne comptable 2009, la moitié d'entre eux a des dépenses de santé plutôt maîtrisées (inférieures à 60 €/VL/an) et l'autre moitié a des dépenses plus élevées (supérieures à 80 €/VL/an).

Profil des exploitations enquêtées

	Moyenne et écart mini-maxi	Exploitations «frais véto faibles»	Exploitations «frais véto élevés»
Nombre VL	65 (22 - 157)	69	62
Quota (litres)	536 000 (173 000 - 1 244 000)	531 000	540 000
Cultures de ventes (ha)	62 (0 - 242)	47	76
Lait produit (litres)	489 000 (158 000 - 1 058 000)	498 000	479 000
Nombre de mammites ⁽¹⁾ /VL/an	0.55 (0.09 - 1.57)	0.33	0.79
Taux de mortalité veaux avant sevrage ⁽¹⁾	13 % (1 - 35)	11 %	15 %
Frais vétérinaires (€/VL)	79 (35 - 128)	51	107

(1) données à dire d'éleveur

Dans les 20 exploitations enquêtées, les frais vétérinaires s'élèvent en moyenne à 79 €/VL/an, avec un minimum de 35 € et un maximum de 128 €.

A titre de comparaison, la moyenne des frais vétérinaires des 46 fermes de référence de Poitou-Charentes est sur la même campagne de 72 €/VL/an pour un total de frais d'élevage de 269 €/VL.

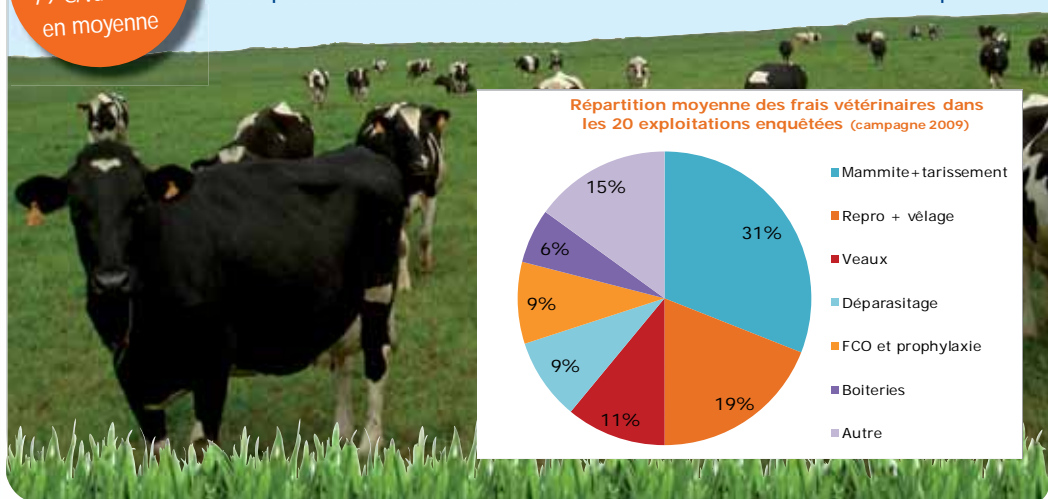
Le premier poste de dépense est le poste «mamelle», com-

prenant les produits de traitement des mammites en lactation et les produits de tarissement. Il représente à lui seul un tiers des frais vétérinaires. Viennent ensuite les problèmes autour de la reproduction et du vêlage : césarienne, caillette, fièvre de lait...

Au total, ces deux postes représentent la moitié des dépenses vétérinaires.

Les frais liés aux boiteries, aux veaux, au déparasitage, ainsi qu'aux prophylaxies, se retrouvent ensuite à des niveaux assez proches.

Des frais vétérinaires de 79 €/vache/an en moyenne





SANTÉ ANIMALE

Des dépenses du simple au double

Les frais vétérinaires sont de 51 €/VL/an en moyenne dans les exploitations «frais véto faibles» enquêtées et de 107 €/VL/an dans les exploitations «frais véto élevés».

passé du simple au double entre les deux groupes. Néanmoins, le poste mammites et tarissement explique quasiment à lui seul la moitié de l'écart (21 €/VL/an).

Aucun poste ne permet à lui seul d'expliquer pourquoi certaines exploitations ont des frais plus élevés : le montant de chaque poste

Dans l'échantillon enquêté, il n'y a pas de lien entre la taille de l'exploitation et le montant des frais vétérinaires, ni entre le système fourrager et les frais vétérinaires.

Variation du coût des différentes pathologies entre les groupes

euros/VL/an	Toutes exploitations	Exploitations «frais véto faibles»	Exploitations «frais véto élevés»
Mammites et tarissement	24	14 (27%)	35 (33%)
Pathologies des veaux	8	5 (10%)	12 (11%)
Problème repro et vêlage	15	11 (21%)	19 (18%)
Boiteries	5	3 (6%)	6 (6%)
Déparasitage	7	5 (10%)	10 (9%)
Prophylaxie dont FCO	7	5 (10%)	9 (9%)
Autres frais	12	7 (14%)	16 (15%)



Mammites et tarissement



Bernard BERTHELOT,
GAEC BERTHELOT
Eleveur
Courant (17)

Avec 20 mammites pour 60 VL en 2010, un taux cellulaire moyen annuel de 134 000 cellules/mL, vous vous situez dans le lot des exploitations économes. Quel est votre secret ?

Pour moi, le plus important, c'est la **propreté des vaches**. Des mamelles souillées entraînent des problèmes de qualité du lait : mammites, cellules, mais aussi butyriques. Pour éviter cela, nous avons opté pour un bâtiment logettes en utilisant beaucoup de paille par animal (4 kg/VL/jour). Cette quantité permet d'avoir une litière confortable mais surtout elle absorbe l'humidité (lait perdu, urine ...), ainsi les vaches sont sèches et propres.

1- Concernant le tarissement, j'ai utilisé il y a quelques années l'obturbateur de trayons en remplacement de l'antibiotique, uniquement sur des vaches saines pendant la lactation et avec au maximum 150 000 cellules lors du dernier contrôle. J'ai fait cela seulement sur des tarissements d'été au pâturage (milieu sain). J'ai essayé trois années consécutives, mais plusieurs ont eu des cellules la lactation suivante. Alors je suis revenu à mon ancienne et unique méthode que j'utilise depuis 15 ans : un traitement antibiotique le jour du tarissement et séparation de l'animal du troupeau en production.

2 - Un contrôle machine à traire est réalisé chaque année et les pièces défectueuses sont changées.

3 - L'installation de traite est équipée en sortie de pompes à lait d'un **filtre en papier** qui retient d'éventuels bouts de paille mais aussi les grumeaux de vaches en mammite. Cela me prévient et me

permet d'être vigilant la traite suivante en pratiquant exceptionnellement les premiers jets sur l'ensemble du troupeau.

4 - Les vaches et les logettes étant propres, le trempage des trayons est effectué avec un produit bas de gamme à base d'iode qui n'a aucune vertu autre que la désinfection. Je l'utilise pour son rapport qualité/prix.

5 - Sur les 16 vaches ayant eu une mammite, 3 ont récidivé, dont une qui avait un trayon accidenté. Elles ont eu en plus du traitement intra-mammaire, un traitement par voie générale. Environ 3 vaches par an sont **réformées** pour cause de comptage cellulaire élevé.

6 - Pour la sélection des taureaux, je donne beaucoup plus d'importance à la note mamelle qu'à l'index cellule. Je n'utilise pas de taureau négatif en index mamelle mais je peux utiliser des géniteurs avec un index cellule légèrement négatif. J'évite les taureaux trop négatifs en vitesse de traite (<-1). L'importance de l'index cellule serait certainement différente si ma situation vis-à-vis de la qualité du lait était dégradée...

7 - Je m'assure que l'alimentation respecte les grands équilibres (lutte contre l'acidose, pas d'excès d'azote soluble...),

8 - Je pense également que l'élevage des génisses a une influence sur la santé de la mamelle de la future vache. Nous pratiquons le vêlage à 24 mois sur les 3/4 des génisses. Nous prenons soin d'éviter d'avoir des génisses trop grasses, ce qui limite les dépôts adipeux mammaires. Les mamelles lourdes, volumineuses, basses, sont plus sujettes aux infections. Pour cela, les génisses sont alimentées essentiellement au foin et aux concentrés. Elles pâturent la 1ère et la 2ème année. Elles ne reçoivent pas d'ensilage de maïs durant leur vie de génisse.

Pour finir, je connais très bien chacune de mes vaches car je passe beaucoup de temps avec elles (traite, alimentation, surveillance chaleurs...). Je connais bien leur comportement, leur morphologie mammaire et je peux facilement détecter une chaleur comme une mammite si je vois un quartier plus gros ou plus dur qu'à l'habitude.

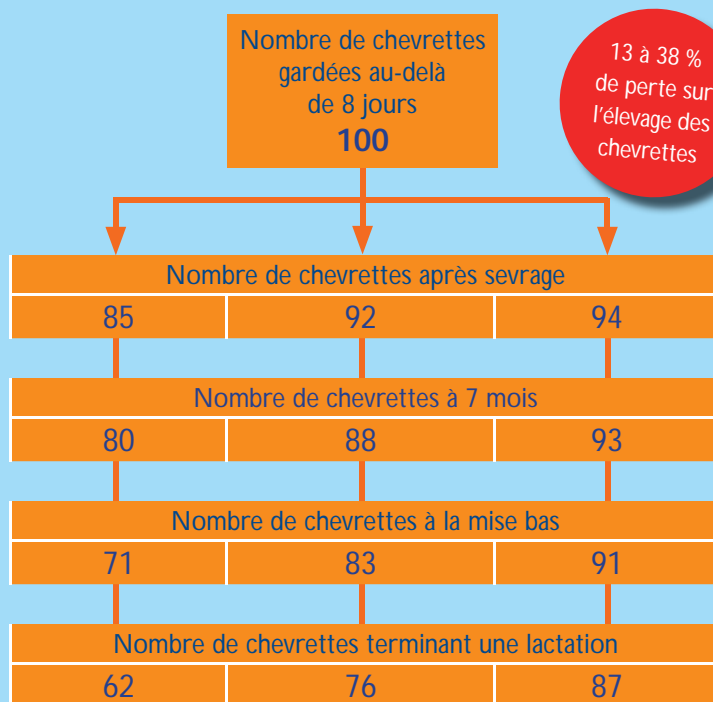
Pratiques et coûts en élevage



Le renouvellement en élevage caprin

Le réseau d'élevage caprin Poitou-Charentes, Vendée et Maine et Loire a mené une enquête sur le coût du renouvellement dans 28 exploitations. Cet article traite seulement des pratiques mises en œuvre et des problèmes sanitaires. L'ensemble des données recueillies fait l'objet d'une plaquette à destination des éleveurs qui peuvent également se procurer auprès de leurs techniciens caprins un tableur informatique pour calculer leur coût de renouvellement et le comparer aux références issues de ce travail.

En moyenne Sur 100 chevrettes conservées pour le renouvellement, seulement 76 d'entre elles terminent leur première lactation. Les élevages les plus efficaces conservent 87 animaux à l'issue de la première lactation. Ces élevages maîtrisent parfaitement la phase «sevrage à 7 mois» et ont de très bons résultats de reproduction. Les élevages les moins efficaces n'ont plus que 62 chèvres en fin de première lactation. Ce sont pour la moitié d'entre eux des élevages en augmentation de troupeau. Ils ont pour la plupart plus de mortalité que les autres éleveurs sur la phase « 8 jours au sevrage » et autour de la mise bas (toxémie de gestation), voire en cours de lactation où ils peuvent aussi réformer par manque de production.



Trajectoires chevrettes - Millesime 2009

Les pratiques d'élevage



- 68% des éleveurs désinfectent le nombril des chevreaux à la naissance
- 55% des éleveurs distribuent du colostrum au biberon, les autres le distribuent aux seaux à tétines et les chevrettes restent 24 heures sous les mères dans un quart des élevages. Le colostrum distribué est du colostrum de mélange dans 55% des élevages, du colostrum de la mère dans 24% des élevages et du colostrum «reconstitué» dans 15% des élevages
- 36% des éleveurs thermisent le colostrum qu'ils distribuent
- 40% des éleveurs mesurent la qualité du colostrum distribué
- Près de 30 % des éleveurs pèsent leurs chevrettes à la naissance. Les chevrettes sont sevrées en moyenne à 64 jours à un poids d'environ 17 kg. Suivant les élevages, l'âge au sevrage est compris entre 60 et 75 jours et le poids entre 15 et 20 kg. Les chevrettes qui « décrochent » en poids au sevrage sont réallotées dans la moitié des élevages et réformées dans 10% des cas. Les autres éleveurs ne mettent rien en œuvre de particulier.

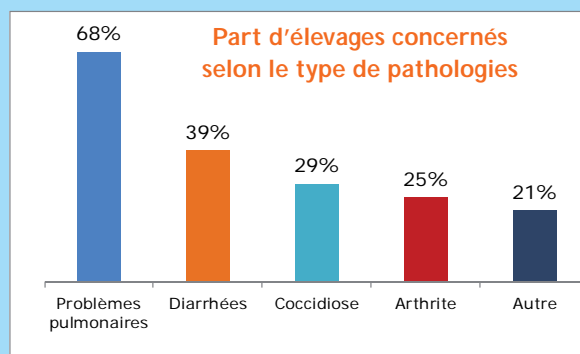
La plupart des élevages enquêtés ont un logement spécifique pour les chevrettes, seuls 4 éleveurs logent leurs chevrettes dans le même bâtiment que les chèvres. Les chevrettes sont le plus souvent conduites en lots de taille variable, de 20 à 30 chevrettes pour les plus petits et jusqu'à 100 chevrettes et plus pour les plus grands. La plupart des bâtiments « chevrettes » sont lumineux (68%), ventilés (64%) et isolés (57%). 43% sont également chauffés. Et 80% des éleveurs enquêtés les désinfectent une fois par an.

Les problèmes sanitaires

Deux éleveurs sur trois rencontrent des problèmes pulmonaires sur leurs chevrettes. Parmi ceux ci, 37% évoquent la pasteurellose.

Deux éleveurs sur cinq rencontrent des problèmes de diarrhées, ils citent la colibacillose, la cryptosporiose, la giardia, l'entéro....

La coccidiose est évoquée par 29% des éleveurs.



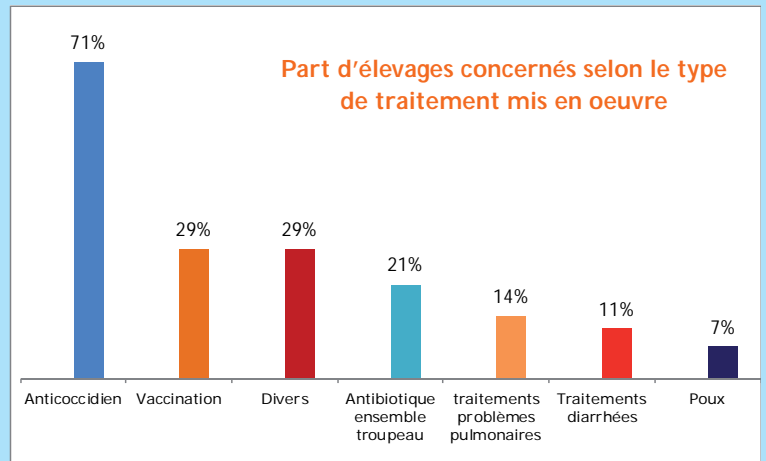
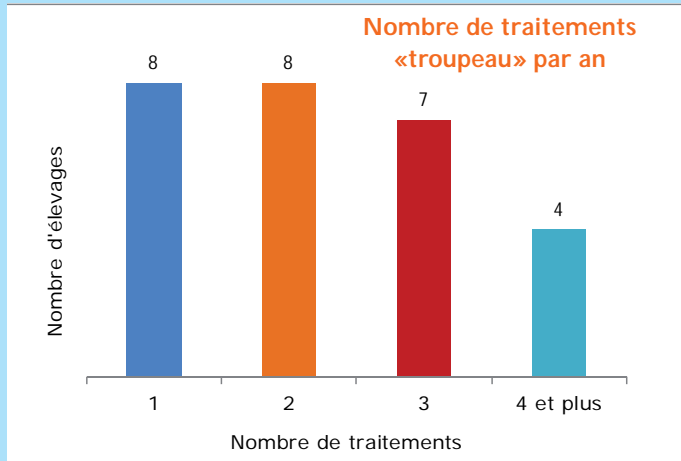


Les traitements



Les pratiques des éleveurs en matière sanitaire sont très variables. Certains utilisent largement et systématiquement les traitements, d'autres les utilisent de façon plus ciblée.

- Près de 70% des éleveurs utilisent des traitements anticoccidiens sous différentes formes (décoquinate dans l'alimentation, sulfamides...). Certains font plusieurs traitements.
- 30% des éleveurs vaccinent pour différentes maladies : pasteurellose, fièvre Q, entéro, ecthyma, chlamydie, chevrettes.
- 20% des éleveurs réalisent un traitement antibiotique sur l'ensemble des chevrettes.



La coccidiose

C'est une maladie d'élevage qui n'attend qu'une erreur de la part de l'éleveur pour passer de la phase subclinique à la phase clinique. L'immunité naturelle, qui ne permet qu'une diminution de l'excrétion de ce parasite, apparaît vers l'âge de 5 mois.

Appartenant à la famille des protozoaires du genre *Eimeria* spp. la coccidie est ingérée par le chevreau dans les premiers jours de sa vie. La parasitose se déclare en générale chez la chevrette âgée de 1 à 5 mois.

Si cette contamination est inévitable, il est possible de limiter la mortalité en réduisant le nombre de coccidies ingérées et en augmentant l'immunités de chevrettes. Pour cela, les cases où sont placés les chevreaux subiront un vide sanitaire après avoir été nettoyées à l'eau bouillante sous haute pression et aspergées avec un ookysticide (type Prophyl 75®). Il est nécessaire de «cueillir» les chevreaux à la naissance, de les séparer des mères et de leur fournir un colostrum de bonne qualité. Maintenir un environnement le plus sec possible par une ventilation adéquate et un apport régulier de litière constitue un atout supplémentaire non négligeable.

Quand les facteurs de risques sont présents, comme le surpeuplement, les problèmes au sevrage, une humidité trop importante et que les animaux présentent des problèmes de croissance, il est intéressant de mettre en place une lutte à base de décoquinate pendant 30 à 75 jours après le sevrage. Sauf dans de très rares cas, il est inutile de mettre en place ce traitement avant le sevrage.

En cas d'apparition de diarrhée, il sera nécessaire d'apporter un échantillon de fèces de plusieurs chevrettes du lot malade. Cet examen, d'un coût moyen de 15 € TTC, permettra de différencier la coccidiose de toute autre maladie comme la giardiose ou autre.

Si les facteurs de risque sont maîtrisés et que la coproscopie confirme que la coccidiose est en phase clinique, il est justifié de passer à un traitement curatif. Le traitement, hors A.M.M., se fera avec du Baycox® ou Vecoxan® une fois par voie orale à double dose en une seule fois, ce qui permet de diminuer l'excrétion de coccidies durant 2-3 semaines. Il peut être nécessaire de répéter ce traitement un mois plus tard. Dans tous les cas, il est important de traiter tous les animaux du lot touché par la coccidiose sans oublier de mettre à leur disposition une solution réhydratante.

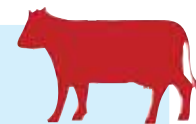
En maîtrisant les facteurs de risques et en effectuant des coproscopies, on traite si nécessaire et au bon moment.

François MASSAER
Vétérinaire conseil
Atlantic Conseil Elevage 17-85

Dossier réalisé par le Réseau d'élevage caprin Poitou-Charentes, Vendée, Maine et Loire et Bretagne,

- Sébastien BESSONNET, Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
- Carole DAVID, Chambre d'agriculture de l'Ille et Vilaine
- Angélique ROUE, Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
- Céline St JEAN, Chambre d'agriculture de la Vienne
- Bernard POUPIN, Atlantic Conseil Elevage 17-85
- Virginie TARDIF, Bovicap Conseils
- Nicole BOSSIS, Institut de l'Elevage





Pathologies des veaux



Thierry BOYEAU
Eleveur
Manot (16)

Mon coût vétérinaire 2009 était élevé : 112 €/VL /an. Cette année là, j'ai eu des problèmes de diarrhées sur mes veaux. Le coût vétérinaire pour les veaux représentait près de 20 % du total.

Sur mon troupeau de 22 vaches, j'ai perdu 7 veaux dont 3 avant 48 h et 4 entre 48 h et le sevrage. Les premiers jours je donnais 2 à 3 L de lait entier par buvée à raison de 2 buvées/jours. Mon vétérinaire m'a conseillé de diminuer la quantité de lait car la caillette ne peut en recevoir autant.

Je suis passé à un litre par buvée et du coup cela m'a évité que les autres veaux aient le même problème.

Quand un veau a une diarrhée, il faut que cela soit pris très vite (moins de 48h), sinon il risque une très forte déshydratation qui entraîne des frais de perfusion importants et parfois une perte du veau. Désormais :

- je fais évoluer progressivement la phase lactée
- je donne 1 litre par buvée les premiers jours
- je reste attentif pour réagir très vite

Raisonner le parasitisme



Philippe DUBOIS
Vétérinaire conseil
Copavenir

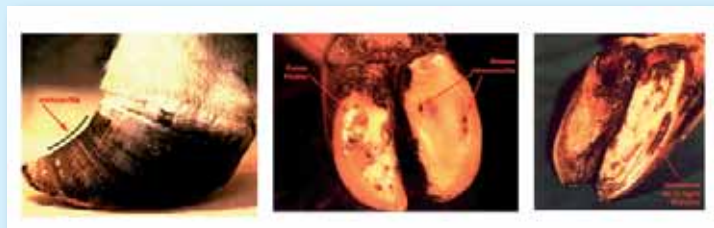
Il y a toujours du parasitisme dans les troupeaux, même si l'efficacité des produits de traitements l'a fait un peu oublier.

La contamination par la douve ne provoque parfois que des pertes de production, qui peuvent néanmoins être conséquentes. Or la plupart des traitements «pour on» ne traitent pas la douve.

En matière de parasitisme, on dispose de produits efficaces et performants mais il ne faut pas oublier les mesures zootechniques de base : rotation des pâtures, aménagement des points d'eau...

Le choix du produit de traitement, son efficacité mais aussi son coût doivent être intégrés dans un raisonnement global de l'exploitation. Ce dernier englobe le milieu où vivent les animaux, le niveau de production du troupeau, la conduite du troupeau et la gestion des pâtures.

Pour tous les animaux qui sortent, le risque d'infestation parasitaire existe. En zéro pâturage le risque est limité voir nul en dehors de la coccidiose sur les jeunes. Trop traiter coûte cher, ne rien faire peut coûter très cher.



Boiteries et maladies du pied



Denis PELLETREAU,
Pareur, SPLV
(Filiale d'Atlantic Conseil Elevage 17-85)

Quelles sont les pathologies des pieds que vous rencontrez le plus fréquemment ?

1- La dermatite digitée (ou maladie de Mortellaro)

C'est une maladie purulente dégageant une odeur particulière, avec l'apparition de taches rondes et rouges (grosses comme une pièce de 2 € en fonction du stade de la maladie) au niveau de la zone digitée du talon. Cette maladie est très contagieuse. Le rôle du pareur sur les animaux atteints est :

- un parage fonctionnel préventif,
- un nettoyage, une désinfection de la plaie et si nécessaire un bandage adapté avec une bande aérée.

Il faut intervenir le plus rapidement possible après détection des premiers symptômes de boiterie. Le pareur assèche la plaie (attention les pansements trop hermétiques sont fortement déconseillés). L'éleveur devra poursuivre avec des passages en pédiluve de tout le troupeau.

2- L'abcès de la sole ou «cerise»

C'est un bourgeon de chair dans la sole occasionné par une surcharge de l'onglon. La principale cause est une acidose datant d'environ 2 mois avec mauvaise qualité de la corne. On retrouve des «cerises» la plus part du temps sur les onglons internes des pattes postérieures et sur les onglons externes des pattes antérieurs. Le traitement préconisé pour ce type d'animaux est un parage plus fréquent, 2 à 3 fois par an.

3- Le décollement de la sole ou des talons

• **Le fourchet** (dermatite inter-digité), pathologie très fréquente dans les élevages en zéro pâturage à forte densité d'animaux dans les bâtiments. Elle peut engendrer des décollements de talons. Un à deux parages préventifs par an et un pédiluve tous les mois (sur-tout après le parage) sont préconisés.

• **La fourbure chronique**, due à des problèmes d'alimentation ou de logement.

• **Le «clou des rues»** provoqué par les cailloux dans les chemins d'accès aux pâturages ou sur les bétons délabrés.

• **Le panaris**, sur les boiteries aiguës pouvant apparaître en 24 h, avec un gonflement à l'avant et au-dessus du talon, au niveau de la couronne. L'éleveur devra intervenir le plus rapidement possible pour une guérison rapide par une injection d'antibiotique ou d'anti-inflammatoire.

Dossier réalisé par le Réseau d'élevage bovins Lait Poitou-Charentes :

- Harmony BOUTIN,
Chambre d'agriculture de la Charente
- Christophe MAUGER,
Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
- Anne-Laure GOMAS,
Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
- Arnaud MOUILLET,
Chambre d'agriculture de la Vienne
- Benoit RUBIN,
Institut de l'Elevage

Echo des filières

à paraître :

Publications des réseaux

L'ensemble des informations concernant les dépenses de santé en élevage bovins lait et le coût de renouvellement en élevage caprins est disponible dans deux plaquettes à paraître fin 2011. Elles ont été réalisées par les réseaux régionaux d'élevage bovins et caprins et seront disponibles auprès de vos conseillers élevage ainsi que sur le site Internet de vos Chambres d'agriculture.



Bovins

Point des adhésions chartes en Charentes-Poitou (dont Vendée)



Chartre des Bonnes Pratiques
2428 (lait et mixte)



AOC :
1095



Code Mutuel des Bonnes Pratiques :
1078

Caprins

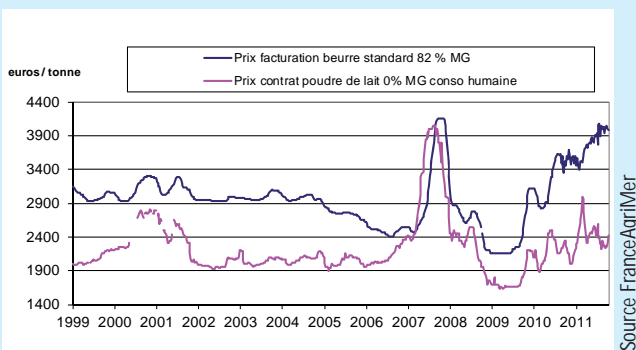
Baromètre : Prix moyen payé au producteur en Poitou-Charentes

	2007	2008	2009	2010	2011
1 ^{er} trimestre	291	389	304	303	328
2 ^{ème} trimestre	253	314	256	273	316
3 ^{ème} trimestre	305	346	263	319	
4 ^{ème} trimestre	367	323	286	332	
janvier/août	278	349	275	294	327

	2007	2008	2009	2010	2011
1 ^{er} trimestre	545	610	627	643	584
2 ^{ème} trimestre	469	544	555	539	511
3 ^{ème} trimestre	521	592	602	568	
4 ^{ème} trimestre	654	711	716	676	
janvier/août	501	572	584	573	541

Le prix du lait est calculé par le SCEES après enquête mensuelle des laiteries. C'est un prix du lait moyen payé au producteur, toutes primes comprises et toutes qualités confondues. Attention, il ne prend pas en compte les compléments de prix. Les données 2010-2011 sont provisoires.

Cotation Beurre - Poudre



Collecte du lait de chèvre

Sur le plan national :

Evolution de la collecte à fin juin :
+ 1,7 % par rapport à 2010

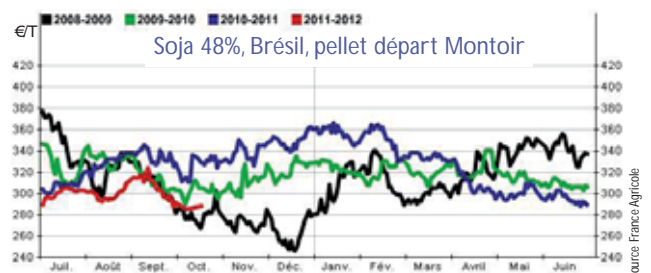
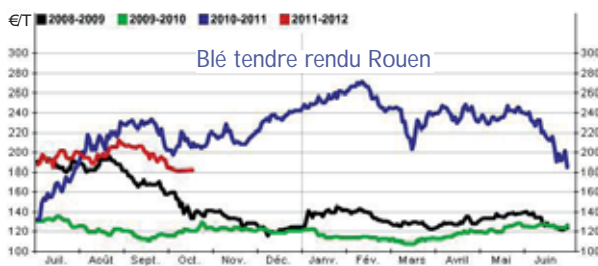
(source FranceAgriMer)

En Poitou-Charentes et Pays de la Loire :

Evolution de la collecte à fin août :
+ 1,8 %

(estimation BRILAC)

VIVRE du lait



avec le soutien financier de FranceAgriMer, du CRIEL Charentes-Poitou et du BRILAC



Document imprimé par Imprimerie Rochelaise - Le Nouvel R avec encres végétales sur papier PEFC/10-31-1240

